



Assemblée générale annuelle – 29 mars 2025 – 9h

Maison des Associations - 63 Avenue Pasteur - TROYES

Dans l'impossibilité de participer à l'assemblée générale ordinaire du CEMOA

Je soussigné-e,

.....

Donne pouvoir à....., adhérent-e de l'association
pour me représenter.

Fait à..... Signature :

Le.....

**Merci de faire parvenir le ou les pouvoirs par mail à asso.cemoa@gmail.com
ou par tout autre moyen avant l'ouverture de l'assemblée générale**

Cotisation 2025

Le produit des cotisations est une ressource essentielle pour notre association.

Merci à celles et à ceux qui ne l'ont pas encore fait de nous adresser, dès que possible,
leur cotisation 2025.

Membre Actif : 15 € - Membre bienfaiteur : 30 € - Jeune adhérent.e – 28 ans : 5€

Personne morale 50 €

Paiement en ligne possible sur notre site : <https://www.cemoa.fr/adherer/> ou sur
HelloAsso : <https://urlr.me/Z4b5Up>

Règlement par chèque à l'ordre du CEMOA – à faire parvenir au siège de
l'association : 65 rue Jean Nesmy 10 000 Troyes.

Les cotisations et dons au CEMOA ouvrent droit à réduction fiscale.